

GUIDE DE RECHERCHE DE STAGE – 2020-2021

4^{ème} de l'Enseignement Agricole

Sites de Saint Jean de Bournay et Châbons

Seuls les élèves ayant 14 ans le premier jour du stage peuvent l'effectuer.

Dates de stages :

Stages supplémentaires à la demande de la famille :

Période 1	Du 31/05/2021 au 04/06/2021
Période 2	Du 07/06/2021 au 11/06/2021

Stage obligatoire :

Période 3	Du 21/06/2021 au 25/06/2021
-----------	-----------------------------

Objectifs pédagogiques des stages :

Ces stages constituent une découverte du milieu professionnel et des métiers. Le but est de réaliser quelques activités pratiques dans un emploi donné, mais surtout de découvrir et de noter son intérêt, ses exigences et ses contraintes. Un livret de stage sera à compléter et à rendre dès le retour dans l'Etablissement.

Lieux de stage :

Les deux premières périodes sont à choix libre, en favorisant la découverte de métiers en fonction d'un projet personnel.

La troisième période de stage fera découvrir des métiers sur l'un des thèmes suivants : Aménagement paysager / Vente-Accueil / Service aux personnes

L'entreprise familiale ne peut, en aucun cas, constituer un lieu de stage.

Les entreprises étant très sollicitées par les jeunes en recherche de stage, commencez les recherches le plus rapidement possible.

Le professeur responsable du suivi des stages n'a pas la charge de trouver un lieu de stage pour chaque élève, mais l'aide dans ses recherches.

Tous ces documents de stages seront rapportés impérativement à l'établissement **avant le départ en stage**.

Le professeur référent de l'élève est responsable du stage.